



---

[www.revenudebase.quebec](http://www.revenudebase.quebec)

Commission de l'économie et du travail  
Consultations particulières  
Avril 2017

**Projet de loi no 173**  
Loi visant principalement à instaurer  
un revenu de base  
pour des personnes qui présentent  
des contraintes sévères à l'emploi

Avis au ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale  
par [Revenu de base Québec](#)

## Sommaire de nos commentaires (cf pages 5 à 7)

Nous saluons le fait que, selon certaines indications, le Programme de revenu de base qui serait instauré par la Loi 173 soit individuel et cumulable. Nous regrettons cependant que ces qualités gardent plusieurs aspects d'autres lois (particulièrement de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles) qui restreignent grandement leur portée.

De façon générale, nous souhaitons que le Législateur prenne la direction d'un revenu de base universel et inconditionnel pour pallier à l'extrême précarité actuelle d'un trop grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes et à la précarité grandissante de plusieurs autres. Que le Législateur prenne cette direction à pas mesurés, comme pour la Loi 173, nous voulons bien, mais nous souhaitons que ce soit à pas plus rapides, plus assurés et constants.

## La mission de Revenu de base Québec

Revenu de base Québec est un OBNL issu d'une initiative citoyenne qui fait la promotion du revenu de base tel qu'il est compris par nombre d'organismes à travers le monde et, particulièrement, selon la définition qu'en donne le Basic Income Earth Network (BIEN), dont nous sommes un organisme affilié.

Revenu de base Québec veut faire connaître le revenu de base au Québec afin d'accélérer sa mise en oeuvre. Pour atteindre cet objectif, nos actions principales sont:

- L'organisation d'activités et la participations à des événements sur le revenu de base, sur la lutte contre la pauvreté ou encore sur le financement de l'aide sociale.
- Le relais de l'information auprès des médias québécois et l'interpellation des personnalités politiques, économiques et culturelles du Québec.
- La création et l'animation d'une communauté de gens qui souhaitent s'informer et faire parler du revenu de base sur le web, les médias sociaux et dans nos communautés.

Nous croyons fermement que le revenu de base peut provoquer un changement de société aussi fort que certaines avancées sociales du XXe siècle: le droit de vote, l'éducation gratuite ou l'assurance-maladie; et qu'il serait une innovation sociale majeure du XXIe siècle.

# Ce que nous entendons par «revenu de base»

Le revenu de base est un revenu versé régulièrement par une communauté à tous ses membres, sans exception. Son montant et son financement sont déterminés démocratiquement. Il s'agit d'un revenu:

## Universel

Tous les membres de la communauté le reçoivent, quels que soient leurs revenus ou leurs situations professionnelles.

## Individuel

Il est versé à chaque membre du foyer, sans considération des revenus de ses autres membres.

## Inconditionnel

Pas besoin de justifier une recherche d'emploi ni de travailler en échange.

## Cumulable

Il s'additionne avec tout autre revenu (salaire, certaines allocations...).

## À vie

Il est versé automatiquement de la naissance à la mort.

Un revenu de base garantit ainsi un niveau de vie décent à tous et il reste cumulable avec tout revenu perçu par ailleurs. Il permet à chaque personne de poursuivre ses ambitions, en favorisant un va-et-vient plus souple, tout au long de la vie, entre les sphères de l'emploi, de la formation et des activités bénévoles, notamment familiales (Van Parijs *in* Bastié, 2014).

En d'autres mots, il offre à chacun la possibilité d'envisager l'avenir sans craindre de ne plus être en mesure de subvenir à ses besoins les plus fondamentaux.

Ce n'est pas un filet social de dernier recours, c'est un socle pour tous.

## Questionnement et questions

Un questionnement général s'impose d'entrée de jeu: à quel niveau doit-on imaginer ce revenu de base?

Revenu de base Québec (RBQ) n'a pas encore de position claire par rapport à cette question très complexe.

Si on donne un chiffre assez élevé, disons plus de mille dollars par mois et même jusqu'au seuil de la pauvreté reconnu, soit un montant assez généreux pour remplacer l'essentiel des programmes existants, on se heurte cependant aussitôt aux questions du financement et de l'incitation au travail. En effet, plusieurs personnes croient qu'un revenu de base à ce niveau est irréaliste financièrement et que la majorité cesserait alors de travailler, mais ces objections ont été contestées avec de solides arguments et à travers plusieurs expérimentations. Sont-elles des raisons suffisantes pour balayer la proposition du revers de la main?

Si on donne un chiffre plutôt bas, disons trois ou quatre cents dollars par mois, en vaudrait-il vraiment le coup? Évidemment, le régime d'aide actuel serait maintenu, ce qui serait certainement bien pour ses bénéficiaires et pour les personnes à faible revenu. Mais plusieurs craignent qu'un revenu de base peu élevé ne serve de prétexte pour réduire l'aide minimale qui existe pour les personnes les plus démunies. N'est-ce pas contradictoire?

Nous sommes convaincus qu'en son principe même le revenu de base serait un bienfait pour toute la société québécoise. Nous sommes particulièrement confiants que les gains d'autonomie, de sécurité et de liberté seraient bénéfiques pour tous ses membres, non seulement sur le plan économique ou matériel, mais aussi sur le plan psychologique.

À ce stade-ci, notre but est surtout de faire connaître l'idée et de la promouvoir pour qu'elle devienne un projet de société. Avec d'autres groupes et personnes, nous entendons ainsi participer activement à l'élaboration d'un consensus sur l'instauration d'un revenu de base au Québec.

Beaucoup d'autres questions se posent, quand on se met à réfléchir à l'implantation du revenu de base. Quelques organisations ont créé d'excellentes listes de ces questions en y apportant des réponses bien réfléchies.

En français, la liste du [Mouvement français pour le revenu de base](#) a le grand intérêt d'être interactive, celle de l'[Association pour l'instauration d'un revenu d'existence](#) est assemblée sous la forme de réponses aux objections.

En anglais, celle du [Basic Income Earth Network](#) est sans doute la plus complète qui soit.

## Le «Programme de revenu de base» du PL173

Mesuré à l'aune de ce que nous défendons, le revenu de base de ce programme n'en est pas vraiment un, cela va de soi. Peut-être nous faudra-t-il dorénavant, comme cela se fait de plus en plus, accoler systématiquement les termes «universel» ou «inconditionnel» à l'expression «revenu de base».

Cela dit, nous ne pouvons qu'être heureux que l'expression se trouve dans un programme officiel du gouvernement québécois et, surtout, surtout, qu'un certain «revenu de base» soit assuré aux personnes qui en ont le plus besoin.

En effet, pour que l'implantation éventuelle d'un revenu universel et inconditionnel ait des chances d'être souhaitée par la majorité des citoyens et citoyennes du Québec, et donc d'être un succès, la réflexion sur le sujet doit prendre une ampleur conséquente. Notre but est, d'abord et avant tout, de contribuer à ce que le débat se fasse afin de faire valoir les arguments en sa faveur, comme nous le faisons ici.

Aussi adhérons-nous à cette opinion de Philippe Van Parijs et Yannick Vanderborght, citée en exergue du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023:

*Essayer d'en arriver d'un seul coup à un revenu de base « complet » pour tous, peu importe sa définition, serait de toute façon irresponsable. Il y a une différence entre, d'un côté, la prochaine étape, qui nécessite un consensus compte tenu des conséquences probables, et, de l'autre, le niveau du revenu de base pouvant raisonnablement être présenté comme objectif, utopie mobilisatrice, but ultime.<sup>1</sup>*

Basic Income: A Radical Proposal for a Free Society and a Sane Economy, Harvard University Press, 2017.

## Nos commentaires sur le PL173

Notre vision des premiers pas vers le revenu de base universel et inconditionnel que nous défendons reposent sur deux autres de ses caractéristiques, celles d'être individuel et cumulable.

Cette vision s'attache, en premier lieu, à corriger ce qui nous semble être les deux principales sources d'injustice des programmes actuels d'assistance, qui exercent une pression indue sur leurs bénéficiaires. Nous ne répéterons pas ici l'analyse exhaustive des difficultés que posent le

---

<sup>1</sup> Texte original: «Trying to jump in one go to a “full” basic income, however precisely defined, would anyway be irresponsible. There is a difference between, on the one hand, the next step on which we need to get broad agreement in light of its likely consequences and, on the other, the level of basic income that makes most sense as a horizon, a mobilizing utopia, an ultimate goal.»

fait que cette assistance est axée sur la notion de ménage et qu'elle est diminuée de tout revenu supplémentaire, une analyse que font très bien nos collègues du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec et du Collectif pour un Québec sans pauvreté, et à laquelle nous souscrivons.

C'est pourquoi, lors de la publication du Plan d'action gouvernementale, en décembre 2017, nous nous sommes réjouis de voir que le revenu de base destiné aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi semblait être individuel et cumulable. La lecture du Projet de loi 173 nous plonge dans l'incertitude.

Pour ce qui est d'être cumulable, nous en comprenons:

- qu'un revenu d'emploi est cumulable au revenu de base mais que la somme des deux est imposable (Pourquoi diminuer ainsi la valeur du revenu de base et lui enlever son effet de socle?)
- et que le revenu de base est diminué, dollar pour dollar, par les autres programmes : prêts et bourses, régie des rentes, pensions d'invalidité, CSST, chômage, etc. comme à l'aide sociale (Pourquoi l'affliger de cet impôt à 100%?).

Par ailleurs, dans les intentions réglementaires sur l'Article 18, nous lisons cette intention:

«Hausser graduellement les prestations pour permettre aux *ménages* (notre italique) (...) d'atteindre le seuil de faible revenu»

et cette intention, en référence à l'article 83.20 et quelques autres:

«L'aide financière *serait* (notre italique) versée sur une base individuelle.»

ce qui porte à confusion et nous fait nous interroger sur l'individualité réelle du Programme de revenu de base.

Donc, en fait, si nous comprenons bien, il semblerait que le Programme de revenu de base conserve de la Loi sur l'aide aux personnes et à la famille certains reliquats des deux défauts du programme d'assistance sociale mentionnés plus haut. Est-ce bien le cas? La complexité du Projet de loi, avec ses nombreuses références à d'autres lois et règlements, ne nous permet pas d'être certains que ce revenu de base soit bel et bien clairement individuel et cumulable.

Nous souhaitons que la Loi éventuelle nous en assure.

Enfin, comme plusieurs commentateurs du Programme, nous en trouvons beaucoup trop longs les délais généraux d'implantation et les délais d'attente des bénéficiaires. Il serait souhaitable que la Loi éventuelle diminue ces délais.

## En conclusion

En guise de conclusion, à partir de l'urgence indéniable de bien soutenir les personnes qui ne peuvent pas travailler, ou qui ne le peuvent que très difficilement, permettez-nous d'élargir la réflexion sur tout le spectre des précarités de revenu que l'on trouve dans notre société.

Un revenu universel et inconditionnel donnerait un socle sur lequel construire leur vie non seulement aux personnes qui connaissent la précarité extrême que veut diminuer le Programme objet du présent projet de loi, mais à toutes celles que les hasards de la vie placent dans une situation de détresse plus ou moins longue, à celles dont le revenu de travail est très insuffisant ou qui ont un emploi atypique ou irrégulier, etc.; en fait, à tous les membres de la société québécoise puisqu'aucun n'est vraiment parfaitement à l'abri de telles difficultés. Parmi les voix qui se font entendre en faveur du revenu de base, il y a celles des Elon Musk, Mark Zuckerberg, Richard Branson et plusieurs autres, qui fondent, avec une certaine connaissance de cause, leur argumentation sur l'automatisation, la robotisation, l'intelligence artificielle et sur la destruction massive d'emplois que ces innovations engendreront, faisant de celles-ci un enjeu de société majeur.

Qu'ils aient raison ou non, on ne peut nier qu'il y a là un risque qu'il serait imprudent d'ignorer, d'autant plus que l'emploi temporaire et la nécessaire formation complémentaire ponctuent de plus en plus nos vies de périodes sans revenu. Et tout indique que cela est appelé à augmenter. Avec un revenu de base universel et inconditionnel, au lieu de s'en inquiéter, on verrait dans cet avenir un potentiel libérateur/émancipateur, notamment pour les entrepreneurs, les artistes, les gens qui créent toute espèce de «startups»... véritables créateurs de richesses culturelles, économiques, sociales... créateurs d'emplois durables, de qualité, de proximité, à une échelle plus humaine.

Cependant, le plus grand et solide avantage du revenu universel, et peut-être le plus rapide à paraître, résiderait assurément dans son effet sur la santé. Le revenu est en effet le déterminant majeur de la santé. Nombre de recherches scientifiques l'ont confirmé, évaluant, par exemple, que l'espérance de vie des personnes des quartiers pauvres est inférieure d'une dizaine d'années par rapport à celle des personnes des quartiers riches et que, de surcroît, elles sont plus malades plus longtemps pendant leur vie. Or l'un des effets constatés dans les quelques expérimentations de revenu de base qui se sont tenues est que la santé générale de ces populations s'est améliorée. Ainsi, au début des années 1970s, à Dauphin au Manitoba, où la population a bénéficié d'un type de revenu de base pendant quelques années, le taux d'hospitalisation a été 8,5% plus bas que dans d'autres communautés du même gabarit.

Au cours du XXe siècle, on s'est posé la question de savoir s'il était bon et juste que tous les citoyens et citoyennes aient le droit de vote, que l'éducation, que la santé, que la sécurité et la justice soient des droits pour tous et toutes. On connaît la réponse.

Au XXIe, nous croyons que c'est la question du revenu pour tous qui se pose.

# Annexes

# Quelques citations

J'aime payer de l'impôt. Avec l'impôt, j'achète de la civilisation. (Oliver Wendell Holmes Jr., juriste états-unien du XIXe siècle, cité par The Economist)

Je postule qu'il y aura toujours un nombre suffisant de personnes dont le niveau de RMGI (Revenu minimum garanti inconditionnel) ne les satisfera pas et qui chercheront à augmenter ce revenu par le travail rémunéré. Je postule qu'il y aura toujours un nombre suffisant de personnes qui chercheront à s'accomplir et à se réaliser par un travail rémunérateur, sans égard au niveau du RMGI. Je postule que le niveau du RMGI apparaîtra suffisant pour un certain nombre de personnes désirant rendre des services non rémunérés, mais tout aussi intéressant pour la société. (Robert Dutil, La juste inégalité, Essai sur la liberté, l'égalité et la démocratie, Québec Amérique, 1995)

Les Droits de l'homme ont toujours souffert d'une ambiguïté: les droits-libertés garantissent le droit de propriété privée, serait-il illimité, et les droits sociaux garantissent l'assistance financière de l'État, donc une certaine répartition à même les propriétés privées. Les néolibéraux choisissent le droit de propriété et déclarent que ceux qui ont acquis des biens en respectant le droit de propriété privée ne doivent rien à personne en droit. Ils nient simplement le droit social et ils font de longues démonstrations pour prouver que le droit social viole le droit de propriété privée, comme si celui-ci n'était pas une construction humaine autant que peut l'être le droit social. (Michel Chartrand et Michel Bernard, Manifeste pour un revenu de citoyenneté, L'Aut Journal, 1999)

Le revenu garanti prétendrait au statut de droit au même titre que le savoir et la justice. Résultat: une plus grande responsabilisation du citoyen qui, plus autonome et plus libre, serait disposé à la créativité et à l'innovation, et plus apte à s'adapter aux changements qui jalonnent l'évolution rapide du monde actuel. (Charles Sirois, Passage obligé, De la gestion mécanique à la gestion organique, Les Éditions de l'Homme, 1999)

Ne faudrait-il pas soustraire du coût du revenu de citoyenneté son grand pouvoir de stimulation économique? Lorsque les affairistes veulent obtenir des subventions du gouvernement pour construire des stades, lancer une entreprise, changer leur technologie, ils invoquent l'argument des retombées économiques et on les écoute religieusement. Pourquoi cet argument cesse-t-il d'être invoqué quand il s'agit de l'argent redistribué au monde ordinaire? (Michel Chartrand et Michel Bernard, Manifeste pour un revenu de citoyenneté, L'Aut Journal, 1999)

L'allocation universelle ouvre sans aucun doute de nouvelles perspectives sur les rapports que citoyens et citoyennes devraient entretenir au sein d'une société juste. C'est de ce nouveau monde qui s'offre en partie à nous aujourd'hui même qu'il faut commencer à débattre. (François

Blais, Un revenu garanti pour tous, Introduction aux principes de l'allocation universelle, Boréal, 2001)

«Il faudra une approche scientifique et objective pour évaluer les variantes de revenu minimal garanti, tout ça dans le but de rétablir l'équilibre. Et ce sont les citoyens qui devront choisir des gouvernements qui vont accepter de redistribuer la richesse. Car les gouvernements ne vont intervenir que si les citoyens leur demandent», poursuit-il, conscient que l'intelligence artificielle pourrait mener à une certaine concentration de la richesse par la formation de «quasi-monopoles» comme Google pour les moteurs de recherche, Amazon pour la vente au détail et Facebook pour les réseaux sociaux. (Entrevue avec Yoshua Bengio, directeur de l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal, Le Soleil, 31 mars 2018)

(...) je possède (...) une connaissance approfondie de la pauvreté, parce que je l'ai été, pauvre, mais par petits bouts, répartis sur 40 ans. J'ai souvent été pauvre parce que mes contrats de chargé de cours à l'UQAR, notamment, ont souvent été trop espacés et mon travail de chargé de cours, toujours sous-payé. (Jules Lamarre, Le Devoir, 7 avril 2018)

# QUELQUES ACTIONS DE REVENU DE BASE QUÉBEC

Revenu de base Québec veut disséminer l'idée que l'implantation d'un revenu de base au Québec est possible. Cette mission d'information et de promotion passe par l'organisation d'activités et la participation à des événements ainsi que par le relais de nos idées par les médias québécois.

Ci-dessous, quelques résultats de nos efforts de communication:

Organisation, intervention, participation, promotion

- 5 @ 7 Revenu de base à propos du rapport du gouvernement sur le revenu minimum garanti – 5 décembre 2017
- Enregistrement d'une vidéo sur le mouvement pro-revenu de base en France et au Québec avec deux membres du Mouvement français pour un revenu de base et un membre de Revenu de base Québec, dans le cadre de la préparation d'un cours en ligne sur le sujet, 17 novembre 2017
- 30 octobre 2017, conférence principale de Guy Standing et symposium avec Evelyn Forget, Gary Bloch, Yv Bonnier Viger et Guy Standing à la 23e Conférence internationale de la santé mondiale, Ottawa
- Conférence aux étudiants de Service social de l'Université Laval, 19 octobre 2017
- Participation à la conversation publique sur la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté avec le Sénateur Kim Pate et la Dre Evelyn Forget, 17 octobre 2017
- Participation à la Journée nationale de réflexion sur le revenu minimum garanti, 25 octobre 2017, à Montréal
- Discussion sur le revenu de base à Montréal, 18 Octobre 2017
- Singularity University Concordia – Montréal, octobre 2017
- Soirée militante revenu minimum garanti – Ligue des droits et liberté, octobre 2017
- Semaine internationale du revenu de base, du 19 au 24 septembre 2017
- Rencontre avec Guy Caron, candidat à la chefferie du NPD, à Montréal
- Rencontre avec deux députés du Parti Québécois, à Québec
- North American Basic Income Guarantee Conference, New York, juin 2017
- De mai à novembre 2017, participation à plusieurs rencontres sur le revenu minimum garanti avec des organismes divers (lutte contre la pauvreté, défenses des droits et syndicats, principalement)
- Semaine internationale du revenu de base, 19 au 25 septembre 2016
- Présentation du revenu de base à l'Accorderie de Québec
- Conférence de Jurgen De Wispelaere à l'Université McGill
- Participation à Des idées pour le Québec
- Conférence à propos du Revenu de base – 27 juillet, 2016 à 17 h
- Activités pendant le Forum social mondial, à Montréal, du 9 au 14 août
- 5 @ 7 Revenu de base – 16 juin, 2016 à 17 h

- Projection et discussion du film Suisse sur le revenu de base – 19 Janvier, 2016
- Forum Idées pour le Québec – 24 septembre 2016
- Août 2016, organisation de cinq activités lors du Forum social mondial, à Montréal
- 12-15 mai 2016, participation au Congrès du NABIG – Winnipeg, Canada
- Un revenu de base pour tous – rêve ou réalité? conférence de Jonathan Brun, TEDxQuébec, 1er décembre, 2015
- Lancement de Revenu de base Québec – 16 septembre, 2015
- Basic Income for Montreal – Jonathan Brun, Young Jewish Chamber of Commerce – 17 juin 2015
- Février 2015, création du site [www.revenudebase.quebec](http://www.revenudebase.quebec)
- Septembre 2014, création de la page Facebook, à l'occasion de la 8e Semaine internationale du revenu de base
- Juin 2014, participation de trois membres fondateurs de Revenu de base Québec au congrès du BIEN (Basic Income Earth Network), à Montréal

#### Lettres et opinions

- Basic income merits closer look in Quebec – Montreal Gazette 17 février 2016
- Une idée qui fait son chemin – La Presse 2 février 2016

#### Le revenu de base dans les médias au Québec

- Radio-Canada Journal, 25 septembre 2016 à 18h15
- A Basic Right – National Bar Association Magazine Summer 2016
- Vers un revenu de base universel au pays? – Radio-Canada – 15 février 2016
- CJAD 800 – 15 février 2016
- CBC Québec AM – 9 février 2016
- CBC Radio DayBreak – 8 février 2016
- L'Itineraire – 15 janvier 2016
- Entrevue à propos du revenu de base – 93,5 Québec, 14 décembre 2015
- Un salaire garanti pour tous – Journal de Montréal 13 décembre 2015
- Débat de chiffres sur le salaire minimum – Journal Metro, 16 novembre 2015
- À quand un revenu garanti pour tous au Québec? – Le Devoir, 1 septembre 2015
- Le revenu garanti est la voie de l'avenir, croit Blais – Le Devoir, 30 juin 2014
- Le revenu minimum garanti: «une idée soutenue à droite comme à gauche» – Journal Metro, 27 juin 2014
- Global TV (6 minutes in) – November 9 2014

# MOUVEMENT INTERNATIONAL

## Une réflexion lancée mondialement

Dans plusieurs pays d'Europe, en Inde, au Japon, en Afrique... partout dans le monde, des initiatives voient le jour pour étudier, tester, éprouver les bienfaits du revenu de base et pour envisager sa mise en place. L'exigence d'un revenu de base s'inscrit donc dans une dynamique mondiale.

## Des projets-pilotes

Des expériences ont été lancées à Denver et Seattle entre 1968 et 1982 avec 4800 familles pour savoir si les gens arrêtent de travailler ou non avec un revenu garanti. Conclusions: les hommes ont diminué leur temps de travail de 2 semaines par an. Les femmes ont diminué leur temps de travail de 3 semaines par an, pour s'occuper un peu plus de leur enfants. Les jeunes ont diminué leur temps de travail de 4 semaines par an afin d'avoir plus de temps pour étudier. La pétition a débouché sur une proposition par le président Nixon d'introduire un programme de revenu garanti: Family Assistance Plan – FAP. La proposition a été acceptée en avril 1970 au Congrès par 243 voix contre 155 !! ... mais... refusée au Sénat. Elle repasse en 1972, mais encore une fois est refusée au Sénat. Les opposants sont autant des gens qui trouvent le programme trop cher, que des progressistes qui trouvent le montant pas assez élevé !

De 1974 à 1979, les 12 000 habitants de la ville de Dauphin, au Manitoba, ont reçu un revenu garanti, dans le cadre d'un programme gouvernemental visant à étudier les effets du revenu de base, de effets positifs d'ailleurs: moins de 2 % de baisse du temps de travail, augmentation de la scolarisation et diminution de 8 % des hospitalisations. Suite au changement de gouvernement, le programme a été arrêté hâtivement.

Dans la ville de Cherokee en Caroline du Nord, les habitants reçoivent tous un chèque financé depuis 1996 par le casino local. La mise en place d'un revenu minimum garanti dans cette petite ville isolée a pu longtemps rester inaperçue car le montant de celui-ci a d'abord été modeste : autour de 500 dollars par personne et par an. Un montant qui représente aujourd'hui 10 000 dollars par personne tous les ans. Les effets de ce revenu sur la population de cette ville ont été très peu analysés. Une chercheuse a cependant pu démontrer qu'il y avait eu, chez les jeunes, une diminution sensible des petits crimes et une augmentation du niveau de scolarité.

Depuis 2008, un projet pilote est en cours dans le village de Otjivero en Namibie, avec pour but de convaincre le gouvernement d'élargir le programme à tout le pays. Depuis la mise en place du programme, les chercheurs sur place ont constaté une augmentation de l'activité économique de 30 % et une baisse drastique de la pauvreté financière et sanitaire.

Avec le soutien du syndicat de travailleuses SEWA et l'UNICEF, plusieurs expérimentations sociales ont été menées dans des villages de la région de Madhya Pradesh en Inde. Les résultats sont très positifs, notamment sur la pauvreté, le désendettement des familles, la santé et l'émancipation des femmes.

En Finlande et en Ontario, des projets-pilotes sont en cours en ce moment.

# ÉQUIPE

## JONATHAN BRUN

Jonathan Brun est cofondateur et PDG de Nimonik, une entreprise consacrée au suivi de la législation en matière environnementale et de santé et sécurité ainsi qu'à l'exécution de vérifications sur des appareils mobiles. Jonathan est également le cofondateur de Montréal Ouvert, et Québec Ouvert, des initiatives populaires qui ont réussi à faire pression sur les gouvernements, résultant dans une politique de données ouvertes ainsi qu'un portail public permettant leur divulgation. Jonathan est également président du CA de Nord Ouvert, un organisme sans but lucratif ayant pour mission de créer des outils interactifs pour améliorer la démocratie. Jonathan croit qu'un revenu de base est un outil essentiel pour redynamiser notre démocratie, notre économie et réduire les inégalités dans la société québécoise.

## ALEXANDRE CHABOT-BERTRAND

Alexandre est diplômé de l'UQÀM en philosophie (2012). Il a étudié à l'UdeM, où il a entamé un mémoire de maîtrise sur l'allocation universelle (revenu de base). Il a aussi fait des stages d'étude et de recherches à l'étranger, soit en France à l'Université Panthéon-Sorbonne – Paris I (2012) et en Belgique à la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale (2013). Il a notamment travaillé à la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique et il y consacre encore ses temps libres bénévolement. Aujourd'hui, Alexandre étudie en éducation spécialisée. Pour lui, l'allocation universelle (appellation qu'il dit préférer à celle de « revenu de base ») constitue une alternative juste et efficace pour lutter contre la pauvreté et la crise de l'État-providence, ainsi que pour surmonter les défis qu'imposent la « nouvelle économie » de la société post-industrielle.

## LUC GOSSELIN

En congé auto-sabbatique à durée indéterminée, pour le moment, Luc Gosselin consacre une bonne partie de son temps à la promotion du revenu de base au Québec. Auparavant, il a travaillé en gestion, principalement dans les domaines de la philanthropie et de la culture, pendant quelque quarante ans. Diplômé de la faculté de lettres de l'Université Laval, il avait d'abord enseigné au collégial, mais ses intérêts l'ont bientôt fait se diriger vers le domaine culturel où il a été à la direction des relations publiques du Théâtre du Trident, à la direction du financement de l'Orchestre symphonique de Québec puis à celle du Festival d'été de Québec, à la direction administrative du Théâtre Blanc et à la direction générale du Théâtre jeunesse Les Gros Becs. Il a aussi été directeur général de la Fondation de l'Université Laval. Des séjours à l'étranger (Louisiane et Rwanda) se sont insérés dans ce parcours.

## SIMON LEJEUNE

Simon Lejeune est diplômé de la Louvain School of Management en Belgique, où il a été introduit au concept de revenu de base par un de ses supporters les plus éloquents, Philippe

Van Parijs. Il est actif au sein de l'écosystème tech de Montréal, où il a travaillé en gestion de la croissance pour des startups comme Busbud ou Hopper.

Pour lui, le revenu de base est une réponse nécessaire à l'écart grandissant des revenus entre les différentes parties de la population, l'automatisation grandissante du travail et l'aliénation générée par le système d'aide sociale actuel.

## Conseillers

### STANISLAS JOURDAIN

Stanislas Jourdan est l'un des co-fondateurs du Mouvement Français pour un Revenu de base et organisateur de l'initiative citoyenne européenne pour le revenu de base qui a mobilisé près de 300 000 citoyens de l'union européenne en 2013. Depuis plusieurs années déjà, il met ses talents de journaliste, de meneur de projet et d'animateur de communauté au service du mouvement mondial pour le revenu de base. En 2014, il lance notamment L'Inconditionnel, le premier journal gratuit sur le revenu de base, diffusé à 60 000 exemplaires dans la francophonie.

### ALEXANDRE BIGOT

Alexandre Bigot est un entrepreneur d'origine française, Québécois d'adoption. Associatif passionné ayant dirigé plusieurs associations étudiantes en France, il s'engage aujourd'hui pour le revenu de base au Québec. Pour Alexandre, le RBU apporte une réponse juste au bouleversement sociétal causé notamment par le développement des outils technologiques et ses impacts sur le marché de l'emploi. Développeur d'affaire pour une compagnie de consultation en technologie à Montréal le jour, il déchausse sa cravate le soir pour l'animation de OuiShare Québec : communauté connectant les initiatives collaboratives de la province. Alexandre s'engage finalement pour l'égalité H/F en animant le blog Ma femme est féministe regroupant des réflexions d'hommes sur le féminisme.